



La **géolocalisation** est un procédé permettant de situer une personne à l'aide de ses coordonnées géographiques. On peut la localiser grâce à son téléphone portable quand celle-ci a activé la fonction de géolocalisation.

Ce qu'ils en pensent

Le patron d'une entreprise de sécurité :

« Je peux savoir où sont mes employés. »

Un collégien :

« Je peux localiser mes amis, les tagger et aussi leur signaler ma position. »

Un membre de la Commission nationale de l'informatique et des libertés :

« La durée de conservation des données privées par les sites n'est pas encore fixée par la loi. On pourra dire où vous étiez, avec qui et à n'importe quel moment. »

Le responsable marketing d'un « géant » d'Internet :

« Nous choisirons quand et à qui envoyer nos publicités numériques. »

Une mère de famille :

« Je peux savoir à tout moment où se trouve chacun de mes enfants. »



Il faut avoir un esprit critique sur tous ces outils qu'on adore comme Snapchat. 28% des utilisateurs de Snapchat comptent utiliser la fonction géolocalisation pour retrouver leurs amis. 29% ne le feront pas, inquiets pour leur vie privée. 43% l'utiliseront peut-être à condition de bien régler les paramètres et désactiveront si nécessaire.

Un journaliste du Monde.

CNIL
COMMISSION NATIONALE
INFORMATIQUE & LIBERTÉS

2 applications ANDROID sur 3 récupèrent des **données personnelles** à notre insu (sans informer les utilisateurs) comme des jeux... En 3 mois, une application peut récupérer 150 000 fois nos données personnelles.

Ces informations peuvent être **vendues** à des publicitaires. Nos informations valent de l'or : 87% du chiffre d'affaires (soit 75 milliards de dollars) de Google provient de la vente de nos données personnelles. Pourtant des moteurs de recherche plus respectueux de nos vies privées existent comme Qwant ou Duckduckgo.

La CNIL.

Grâce à la géolocalisation, je ne peux pas me perdre dans une ville que je ne connais pas !
Trouver le cinéma ou le restaurant le plus proche est devenu un jeu d'enfant, et plus question de se perdre

Un touriste

« 55% des Français possèdent un smartphone. La plupart s'en servent pour s'informer, lire des avis, comparer des offres avant d'acheter. Désormais, nous pouvons leur envoyer une offre directement s'il se promène près de nos produits ! »

Un commerçant

« Les dispositifs de Géolocalisation peuvent s'avérer utiles dans le monde du travail à condition de respecter certaines règles.

On peut en installer dans les véhicules pour justifier des factures, retrouver le véhicule en cas de vol, vérifier que l'employé l'utilise uniquement pour le travail.

Mais le patron (employeur) ne peut pas s'en servir pour surveiller la vie privée de son employé. »

La CNIL , autorité française qui contrôle les abus dans le domaine des Libertés et de l'Informatique.

Une application a été créée par des français : SSF , Sauveteurs Sans Frontières. Elle permet de mettre en relation rapidement, grâce à la géolocalisation, des secouristes professionnels ou bénévoles en cas d'accident, agression, etc. En quelques clics, tous les secouristes inscrits sur l'application et géolocalisés à moins de 500 m sont prévenus en temps réel. Ils peuvent ainsi sauver des vies.

Un secouriste bénévole en montagne.



Le bilan rédigé :

<p><i>Introduction du sujet</i></p>	<p>La géolocalisation est..... Cette technologie favorise-t-elle la liberté des citoyens ?</p>
<p><i>Défendre le « pour »</i></p>	<p>La géolocalisation possède des avantages importants au quotidien. En effet,.....</p>
<p><i>Je nuance en défendant le « contre »</i></p>	<p>Cependant, la géolocalisation pose quelques problèmes en terme de liberté.....</p>
<p><i>Je conclus : Je fais preuve de réflexion !</i></p>	<p>En conclusion,</p>